

Régularisation des salaires

L'accueil s'effectue sur 46 semaines ou moins

Nom et prénom de l'enfant :

Salaire mensualisé = (Nombre de semaines X Nombre d'heures hebdomadaires / 12 mois) x salaire horaire net

Période :	Heures d'accueils prévisibles			Heures payées
	Mois de la mensualisation en cours	Heures prévues au contrat*	Salaire horaire	Salaire dus (Heures prévues X salaire horaire net)
				Salaire payés (hors indemnités, congés payés et heures complémentaires et/ ou majorées déjà rémunérées chaque mois)
Totaux				

Période	du /..... /..... au /..... /.....	Montant de la régularisation
1	du /..... /..... au /..... /.....	
2	du /..... /..... au /..... /.....	
3	du /..... /..... au /..... /.....	
4	du /..... /..... au /..... /.....	
5	du /..... /..... au /..... /.....	
6	du /..... /..... au /..... /.....	
Résultat final en € :		

* Inclure les fériés chômés, les jours de formation initiale, les congés pour événements familiaux...

